

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCÈS-VERBAL
2 AVRIL 2024**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 2 avril 2024 au 188, rue Jeanne-d'Arc à 9h15.

ORDRE DU JOUR

- 1.1. Appel nominal
- 1.2. Constatation de l'avis de convocation
- 1.3. Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.4. Adoption de l'ordre du jour
- 1.5. Marina : position de la municipalité sur la résiliation du bail emphytéotique
- 1.6. Levée de la séance extraordinaire.

APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur le maire Paul-André David
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Danny Monette, siège no 2
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4
Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5
Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin, siège no 6

Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3 : absence motivée

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Paul-André David.

1.2 2024-04-137 OUVERTURE DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le Maire, Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 9h15, 2 citoyens sont présents.

1.3 2024-04-138 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Madame Martine Joanisse, directrice générale et greffière-trésorière confirme qu'un avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil et ce en conformité avec le code municipal du Québec. Tous les élus présents confirment avoir reçu convocation à ladite réunion.

1.4 2024-04-139 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.5 2024-04-140 MARINA : POSITION DE LA MUNICIPALITÉ SUR LA RÉSILIATION DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE

ATTENDU l'adoption de la résolution 2024-02-048 sur le jugement de la Cour Supérieure 550-17-009971-175;

ATTENDU qu'il y a lieu de préciser les intentions de la municipalité sur la résiliation du bail emphytéotique;

Il est proposé par Mionsieur le conseiller Danny Monette

Que le Conseil municipal de Papineauville

- Reconnaît le caractère final et exécutoire de la conclusion du jugement prononcé par la juge Marie-Eve Bélanger le 26 janvier 2024 quant à la résiliation du bail emphytéotique contenu au paragraphe 135 dudit jugement.
- Reconnaît que s'il y a un appel du jugement prononcé par la juge Marie-Ève Bélanger le 26 janvier 2024, celui-ci ne pourra pas porter sur la conclusion relative à la résiliation du bail.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

1.7 QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1.8 2024-04-141 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance extraordinaire soit levée à 9h20.

M. Paul-André David , Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joanisse, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 2 avril 2024.

Martine Joanisse
Directrice générale
Greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David,5 maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Et j'ai signé ce 2 avril 2024

Paul-André David
Maire